

Les interdits alimentaires, facteurs d'unité ou de division ?

Par Christel Juquois, le 7/9/2023 à 11h28

Des règles alimentaires existent dans les trois religions monothéistes, le plus souvent sous la forme d'interdits, mais pas toujours. Quelle est leur origine, quel est leur sens ?



De quand datent les premiers interdits alimentaires ?

Dans le monde méditerranéen, les interdits alimentaires apparaissent avec le judaïsme vers 1 200 avant notre ère. Dans la Bible, Dieu pose un premier interdit dès la Genèse sur le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. La transgression de cet interdit « *étant à l'origine de la chute de l'être humain depuis l'Éden, la distinction entre aliments autorisés ou non est constitutive du judaïsme* », explique Raphaël Buisson-Rozensztrauch, chargé d'enseignement à l'Institut catholique de Paris (1).

Les chapitres 11 à 16 du Lévitique donnent le détail de la *cacherout*, les lois relatives au pur et à l'impur qui régissent, entre autres, les interdits alimentaires. Sont purs les animaux terrestres qui ruminent et dont les sabots sont fourchus (Lévitique 11, 3) et les animaux aquatiques qui ont nageoires ou écailles (Lv 11, 10). En revanche, parmi les oiseaux, une vingtaine d'espèces sont impures, surtout des oiseaux de proie et des charognards (Lv 11, 13-16).

Les prescriptions alimentaires dans les religions

La consommation de viande demande un abattage rituel qui vide l'animal de son sang, car le sang, réceptacle de l'âme d'un être vivant, est prohibé (Gn 4, 3). Enfin, viandes et laitages doivent être cuisinés et consommés séparément, pour faire droit à une interdiction répétée trois fois dans la Bible : « *Tu ne cuiras pas le chevreau dans le lait de sa mère* » (Ex 23, 19).

Quel est le sens de ces prescriptions ? Pour certains, il s'agit d'hygiène. D'autres pensent qu'elles visent à limiter la consommation carnée et la cruauté envers les animaux. En réalité, assure Raphaël Buisson-Rozensztrauch, « *le respect des interdits et usages alimentaires du judaïsme s'enracine dans le même principe que tous les commandements de la Torah : le respect des bornes qui séparent le sacré et le profane, le pur (taharah) et l'impur (tymah). La raison profonde derrière ces règles strictes est la sanctification du quotidien.* »

Quels règles le christianisme a-t-il conservées ?

Les toutes premières communautés chrétiennes rassemblaient des juifs qui continuaient à pratiquer la *cacherout*. Mais fallait-il imposer ces règles aux convertis venus du paganisme ? Pour que les chrétiens de toutes origines puissent s'asseoir à la même table, « *un compromis fut trouvé* », raconte Béatrice Caseau, professeure d'histoire byzantine à Paris-Sorbonne : « *Interdiction de tout aliment offert en sacrifice aux idoles, interdiction de la consommation du sang des animaux, (...) interdiction de consommer un animal mort étouffé, et donc non saigné* (Actes 1, 28-20) » (2). Saint Paul, lui, alla plus loin, estimant que l'essentiel est de ne pas faire scandale et de ne pas blesser les consciences (cf. 1 Co 7-8).

Pourquoi ne mange-t-on pas de viande les vendredis de carême ?

« *Sur ce point, le christianisme a opéré une véritable révolution*, assure Claude Prudhomme, professeur d'histoire contemporaine à l'université Lumière-Lyon 2 (3). *Saint Paul a questionné le pur et l'impur en incluant dans son raisonnement la réaction des commensaux au sujet des nourritures offertes à des sacrifices païens. Une réflexion à laquelle les missionnaires chrétiens ont dû souvent s'atteler.* » Jésus, déjà, avait lancé le débat : « *Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme ; mais ce qui sort de la bouche, c'est là ce qui souille l'homme* » (Mt 15, 11).

Au Moyen Âge, les Églises orientales ont conservé les interdits énoncés par les Actes, tandis qu'en Occident, où l'on consommait du boudin, on les a oubliés. L'Église catholique, en particulier, a adopté des règles de sobriété visant à la maîtrise de soi et à la pratique du partage. Le jeûne s'est imposé à certaines périodes de l'année... « *La tentative chrétienne d'abolir les frontières entre le pur et l'impur n'a pas empêché le christianisme de reconstruire des oppositions entre le bon et le mauvais* », note Claude Prudhomme.

Et dans l'islam ?

Le monde musulman naissant a voulu se démarquer des anciens Arabes et du judaïsme. Ses interdits alimentaires se fondent non pas sur les notions de pur et d'impur, mais sur la distinction entre licite et illicite.

Mohammed-Hocine Benkheira, directeur d'études émérite à l'École pratique des hautes études, explique que le Coran « *invite à tout manger, exception faite de quatre nourritures qui sont défendues : la viande de porc, le sang que l'on recueille en tuant l'animal, la charogne et les victimes mises à mort en hurlant le nom d'un autre que le Dieu du Coran. Toutefois, le Coran tient à préciser que même ces prohibitions tombent en cas de nécessité absolue, dont les situations de famine* » (4).

La Grande Mosquée de Paris reprend la main sur le contrôle de la viande halal

À part le porc, qui est la seule espèce animale interdite, c'est donc le rituel d'abattage qui fait la licéité de la nourriture carnée. La règle principale étant non pas l'interdiction du sang, qui demeure, mais « *l'invocation du nom de Dieu lors de la mise à mort* ». Quant aux boissons fermentées, le Coran ne les interdit pas formellement, mais il « *invite les fidèles à y renoncer* », car « *le démon se sert des boissons enivrantes pour susciter l'hostilité et la haine entre les fidèles* ».

Pouvons-nous manger ensemble ?

Avec le retour à une forme d'orthopraxie, les marqueurs alimentaires religieux ont retrouvé de la vigueur aujourd'hui en France. Parallèlement, la croissance de la communauté végétarienne et certaines exigences de santé (intolérances, allergies...) ont fait émerger de nouveaux particularismes alimentaires.

Peut-on encore partager un repas avec ceux qui ont une religion ou des convictions différentes ? En famille, comme en milieu institutionnel, associatif ou professionnel, préparer un repas commun suppose de plus en

plus souvent que l'on consulte les convives, ce qui bouleverse la tradition française selon laquelle, à table, on mange ce que l'on vous sert.

Les repas de fête dans la Bible

« *Qu'est-ce qui est le plus important, s'interroge Claude Prudhomme : manger la même chose, rester fidèle à sa tradition, manger ensemble ? Heureusement, nous avons des pistes de travail qui s'ouvrent avec l'expérience des cantines scolaires et des usages dans les familles, pour observer comment la question de l'alimentation peut dépasser les clivages.* »

Ce qu'il faut retenir

Les premiers interdits alimentaires religieux apparaissent avec le judaïsme, vers 1 200 avant notre ère. Ils sont fondés sur les règles du pur et de l'impur, selon trois grands principes : certains animaux sont purs, d'autres non. Seuls les animaux purs sont propres à la consommation ; ils doivent être saignés à l'abattage ; tout contact entre la viande et les produits laitiers est interdit, à l'extérieur comme à l'intérieur du corps humain.

Le christianisme a aboli la distinction entre le pur et l'impur, mais a établi des prescriptions alimentaires, la modération et le jeûne, fondées sur l'éthique du partage et sur l'exigence de maîtrise de soi.

Dans le Coran, seul le porc fait l'objet d'une interdiction formelle. Les animaux doivent avoir été saignés, au cours d'un rituel où le nom du Dieu du Coran est invoqué. En cas de nécessité vitale, ces prescriptions perdent leur caractère obligatoire. L'alcool est déconseillé parce qu'il pousserait aux conflits entre les fidèles.

Une revue

« Manger, c'est divin ! »

Le Monde de la Bible, n° 246

Bayard, 154 p., 17 €

Le Monde de la Bible, revue d'histoire et d'archéologie, consacre le dossier de son numéro de septembre 2023 à l'alimentation et aux prescriptions religieuses. Des antiques civilisations égyptienne et mésopotamienne, trois mille ans avant notre ère, aux religions monothéistes de notre société contemporaine, la nourriture tient une place essentielle. Pourquoi les civilisations et les religions du monde méditerranéen ont-elles éprouvé le besoin de réguler, de codifier, de sacraliser ce besoin primaire ? Sur quels critères et dans quel but le judaïsme et l'islam, en particulier, ont-ils élaboré leurs interdits alimentaires ? Comment le christianisme a-t-il évolué sur cette question, lui qui place un certain repas au cœur de sa liturgie ? Enfin, aujourd'hui, comment dépasser les clivages suscités par les particularismes religieux ou végans ? Autant de questions auxquelles on trouve parfois, dans ce numéro, des réponses surprenantes.

Le Monde de la Bible est une publication du groupe Bayard, éditeur de La Croix.

Christel Juquois

(1) « Pureté et impureté dans le judaïsme », *Le Monde de la Bible*, n° 246, septembre 2023.

(2) « Un manger chrétien de l'Antiquité au Moyen Âge », *Le Monde de la Bible*, n° 246, septembre 2023.

(3) « Juifs, chrétiens, musulmans, végans... Pouvons-nous encore manger ensemble ? », *Le Monde de la Bible*, n° 246, septembre 2023.

(4) « Licite et illicite dans le Coran », *Le Monde de la Bible*, n° 246, septembre 2023.